

AVIS DE CONCOURS DE RECRUTEMENT

Le Président de l'Université Cadi Ayyad annonce l'ouverture des concours de recrutement de **28 Maitres de conférences (session 01/07/2025)** dans les spécialités et les établissements ci-dessous :

Etablissement	Nombre de poste	Spécialité
Ecole Normale Supérieure - Marrakech	2	Langue arabe
	2	Langue française
	3	Langue anglaise
	3	Sciences de l'éducation
	2	Education physique et sportive
	1	Physiologie humaine
	2	Maths
	1	Sciences physiques
Faculté des Sciences Semlalia- Marrakech	1	Computing vision et systèmes de recommandation
	1	Cyber security et réseaux
	1	Informatique décisionnelle
Faculté Polydisciplinaire - Safi	1	Intelligence artificielle et systèmes d'information géographique
	1	Energie renouvelable et optimisation par intelligence artificielle
Faculté des sciences et techniques Marrakech	1	Sécurité et informatique
Ecole Nationale des sciences Appliquées - Marrakech	1	Informatique et intelligence artificielle
Ecole Nationale des sciences Appliquées - Safi	1	Intelligence artificielle embarquée
Ecole Supérieure de Technologie - Safi	1	Informatique industrielle, Automatique et Electronique
Ecole Supérieure de Technologie-Kelaa des sraghnas	1	Sciences des données et intelligence artificielle
Ecole Supérieure de Technologie - Essaouira	1	Informatique
Faculté de Médecine et Pharmacie - Marrakech	1	Informatique et intelligence artificielle

Les concours sont réservés aux candidats marocains titulaires d'un doctorat national ou d'un doctorat d'Etat ou d'un diplôme reconnu équivalent.

Les candidats(es) intéressés (es) doivent s'inscrire sur le lien électronique suivant :

<https://recrutement.enssup.gov.ma/>

L'inscription sur le lien précité doit se faire avant le 25/06/2025

Le concours de recrutement des Maitres de conférences comporte les épreuves suivantes :

- Une épreuve concernant les titres et les travaux des candidats
- Une épreuve exposé-discussion avec le jury.

La grille d'évaluation des candidats qui sera adoptée est diffusée sur le site de l'université www.uca.ma.

Les candidats convoqués pour l'épreuve orale sont invités à déposer les pièces suivantes auprès du service des Ressources Humaines de l'établissement concerné avant la date de l'entretien oral.

- Une demande adressée à Monsieur le chef de l'établissement universitaire concerné portant le nom, l'adresse et le n° du téléphone du candidat datée avant le 25-06-2025 ;
- Une (01) copie de la carte d'identité nationale ;
- Une copie des diplômes ;
- Une copie (01) de l'arrêté d'équivalence pour les diplômes étrangers ;
- Thèse de doctorat ;
- L'ensemble des travaux de recherche personnels, ou en collaboration (Articles, Ouvrages, Etudes, Monographies...) ;
- Une autorisation officielle de participation au concours pour les fonctionnaires et les contractuels étatiques datée avant le 25-06-2025 ;
- Déclaration sur l'honneur de la justesse des données et de la conformité des copies précitées aux originaux légalisée et datée avant le 25-06-2025.

La liste des candidats admis pour l'épreuve d'exposé - entretien sera publiée sur le portail de l'emploi public www.emploi-public.ma et sur le site de l'université susmentionné

La liste des candidats admis définitivement et la liste d'attente seront publiées sur les sites susmentionnés.